



## L'action des Associations

### Concertation

L'AECNESSS a réuni les représentants des Associations de Directeurs et l'ANDAC afin de réfléchir aux nouvelles conditions de désignation des agents de direction, et plus spécialement des cadres dirigeants. Chacun estime, si les choses doivent changer, qu'il faut conserver l'harmonie et la mobilité inter branches, que des garanties sérieuses doivent encadrer les pouvoirs des caisses nationales, et que le Comité des carrières doit trouver une plus grande légitimité.

### Rencontre avec le COMEX

Dans le cadre du projet de Loi portant réforme de l'Assurance Maladie et notamment à propos des dispositions prévoyant de modifier les conditions de nomination et de fin de fonction des Directeurs et Agents Comptables des organismes locaux, le COMEX a souhaité rencontrer les Associations de Directeurs et Agents Comptables des organismes de Sécurité Sociale, ainsi que l'AECNESSS.

Une réunion informelle d'échanges de points de vue a eu lieu le 5 juillet dernier.

Les Associations représentatives des Directeurs, Agents Comptables et Agents de Direction de l'Institution, après avoir précisé qu'elles prenaient acte des dispositions du projet de Loi ont, dans le souci de préserver un traitement unique quelle que soit la branche d'exercice, demandé pour l'ensemble des personnels concernés :

- Le maintien du bénéfice d'une CCN unique
- Le maintien des dispositifs de la liste d'aptitude et du Comité des Carrières
- L'établissement d'un corps de garanties et de contreparties conventionnelles garantissant transparence et équité aux Directeurs, Agents Comptables et Agents de Direction dans la gestion de leurs carrières.
- La revalorisation des conditions de rémunération et d'exercice des fonctions de cadres dirigeants.
- L'élaboration par un expert externe d'une étude juridique permettant d'arrêter quel serait dans le contexte envisagé par le projet de loi, le lien juridique futur entre les Directeurs des Caisses Nationales, les Conseils d'Administration et les cadres dirigeants des organismes locaux

De nouvelles rencontres devraient avoir lieu prochainement pour approfondir chacun de ces points.



## Séminaires des directeurs de l'Assurance maladie le 2 juillet à Paris

Grande messe dans les nouveaux locaux de la CNAM-TS, dit "le Frontalis", porte de Montreuil, entre le

### Colloque ACORS à Cannes

Le très couru colloque de ACORS, organisé par Evelyne Scheltens et son équipe, s'est tenu cette année à Cannes. L'organisation a, comme d'habitude, été digne d'un festival. Au programme : l'impact des nouvelles technologies. Les technomordus que nous sommes souvent ont découvert qu'ils étaient "membres d'une cybersecte". L'intervenant bien connu, est lui même grand gourou d'une "anticybersecte", avec des arguments parfois fort discutables, mais avec un bagout, une conviction communicative, et surtout un humour qui emportent l'adhésion. On aura aussi découvert combien grande est la souffrance au travail des forçats de la bureaucratie. Que la médecine du travail s'inquiète des conditions de travail des personnels, on ne peut qu'approuver. Mais qu'elle en déduise, comme c'est la mode en ce moment, "qu'il faut préconiser des organisations de travail responsabilisantes et donc polyvalentes", c'est plutôt inquiétant : nos liquidateurs étaient-ils plus heureux du temps où on leur imposait ce type d'organisation ? Les fausses bonnes idées font parfois de bien mauvaises solutions!

### Un nouveau

périphérique et les camelots bigarrés du quartier. Au programme : le CPG provisoire (avec des indicateurs un peu dispersés dans cette fournée?), les restrictions budgétaires (très restrictives), la réforme en cours (pourra-t-on préserver l'essentiel?), la nouvelle gouvernance.

La veille s'était tenue un premier colloque sur "l'approche client", réunissant les responsables de services lignes du public (pour les caisses qui ont compris qu'il fallait peut-être en créer une). On a réfléchi sur la démarche client, l'organisation des services concernés, l'accueil physique et téléphonique.

Hier : Le liquidateur polyvalent, qui liquidait d'une main, faisait de la GDR partagée de l'autre (la GDR se partage, comme le bon pain), et répondait au téléphone avec sa troisième main. Il y avait aussi les autocommutateurs têtus, qui cherchaient sans répit une ligne de libre dans toutes les SDA de la caisse (au moins une par technicien), pour finir par atterrir dans un répondeur. Il y avait les magasins d'usine au bout du centre de paiement, où on recevait les doléances des assujettis sociaux.

Aujourd'hui : Des espaces accueils (ou des agences) dédiés, avec du pré-accueil, des rendez-vous, des journées continues, et des PFS où on décroche vite et bien de 8h à 18h.

Espérons que la branche, légitimement soucieuse d'être l'opérateur de la régulation, n'oubliera pas dans l'avenir, l'importance pérenne du service à nos assurés.

## **Président pour l'ANDUR**

Bertrand Bernard (15<sup>e</sup> promotion), Directeur de l'URSSAF de Clermont-Ferrand, succède à Gérard Gilmant à la présidence de l'Association Nationale des Directeurs d'URSSAF.

